

# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Par acte sous seing privé du 5 août 2024, il a été constitué une société :

- Dénomination* : SANE AMBULANCE 975.
- Forme* : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
- Capital* : 3 000 €.
- Siège social* : 34, route de la Pérouse B.P. 266  
97500 Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon).
- Durée* : 99 ans.
- Objet social* : Entreprise de transports sanitaires  
Constitue un transport sanitaire tout transport d'une personne malade, blessée ou en train d'accoucher, pour des raisons de soins ou de diagnostic, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, effectué à l'aide de moyens de transports terrestres, aériens ou maritimes, spécialement adaptés à cet effet.  
Il peut également s'agir du transport de personnes décédées en vue de prélèvement à des fins thérapeutiques. Du lieu de prise en charge de la personne décédée jusqu'à l'établissement de santé autorisé à pratiquer le prélèvement.  
De même, est un transport sanitaire le transport médicalisé d'enfants décédés de cause médicalement inexplicquée, en vue de prélèvements à des fins diagnostiques et scientifiques du lieu de prise en charge de l'enfant décédé jusqu'à l'établissement de santé réalisant les prélèvements. Dans ce cas, le transport des représentants légaux de cet enfant est également considéré comme un transport sanitaire.  
Article L6312-1 du code de la santé publique
- Présidente* : Mme SANE Annick  
Née le 31/10/1973 à MADAGASCAR (antananarivo)  
Demeurant au : 34 route de la Pérouse B.P. 266  
97500 Saint-Pierre(Saint-Pierre-et-Miquelon).
- Début d'activité* : 01/10/ 2024.

